

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2017-042
Direction de l'approvisionnement
Objet : Attribution de contrat pour les services professionnels en ingénierie pour la construction de la rue de la Vanoise, le prolongement de la rue de Courchevel et la construction d'une place publique (Appel d'offres 2017-55-03)
Date : Le 13 février 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

À la suite de la résolution CE-2016-16-20, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public, dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple Lévis le 4 janvier 2017 et sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 3 janvier 2017. Douze (12) compagnies se sont procuré les documents d'appel d'offres sur SÉAO.

COMPTE RENDU DE LA RÉCEPTION DES SOUMISSIONS :

Mme Pauline Demeule a reçu sept (7) offres de services déposées dans le délai prévu, soit avant 11 h, le 2 février 2017, en présence de Mme Mélissa Rémillard et Monsieur Yves Charland.

- Stantec Experts-conseils ltée
- CIMA+ s.e.n.c.
- SNC-Lavalin inc.
- AECOM Consultants inc.
- WSP Canada inc.
- Tetra Tech QI inc.
- Apex Expert Conseil inc.

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉLECTION :

Le 9 février 2017 à 8 h 30, s'est tenu la séance du comité de sélection pour l'évaluation des offres.

Fournisseur dont la soumission est conforme et acceptable :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| - Stantec Experts-conseils ltée | 456 229,73 \$ avant TPS et TVQ |
| - CIMA+ s.e.n.c. | 498 000,00 \$ avant TPS et TVQ |
| - SNC-Lavalin inc. | 508 881,79 \$ avant TPS et TVQ |
| - AECOM Consultants inc. | 542 557,54 \$ avant TPS et TVQ |
| - WSP Canada inc. | 546 521,40 \$ avant TPS et TVQ |
| - Tetra Tech QI inc. | 584 365,96 \$ avant TPS et TVQ |

Fournisseur non admissible :

Aucun

Fournisseur dont la soumission est non acceptable (pointage intérimaire de moins de 70 points) :

- Apex Expert Conseil inc.

Fournisseur dont la soumission est non conforme :

Aucun

Résultats :

Vous trouverez ci-joint le tableau des résultats de cet appel d'offres. Les membres du comité de sélection recommandent que le contrat soit attribué à la firme « Stantec Experts-conseils Itée ».

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la firme « Stantec Experts-conseils Itée » a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final ;

Attendu que la soumission de la firme « Stantec Experts-conseils Itée » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que ce contrat est à prix unitaires et forfaitaires;

Attendu l'estimation établie par la Ville au montant de 607 353,77 \$ avant la TPS et la TVQ ;

Attendu qu'en date du 13 février 2017, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que la dépense doit être autorisée par le conseil de la Ville.

AUTRES SUJETS :

Dans le cadre du projet, le conseil de la ville doit :

- autoriser la firme « Stantec Experts-conseils Itée » à présenter et obtenir toutes les autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour les travaux de construction de la rue de la Vanoise, de prolongement de la rue de Courchevel et de construction d'une place publique ;
- s'engager auprès du MDDELCC à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet ;
- confirmer l'engagement de la Ville envers le MDDELCC à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée ;
- autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder à l'appel d'offres public des travaux pour les travaux de construction de la rue de la Vanoise, du prolongement de la rue de Courchevel et de la place publique.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Les honoraires professionnels et la réalisation des travaux sont prévus pour 2017 et 2018.

▪ Appel d'offres de services professionnels	Janvier 2017
▪ Attribution du contrat de services professionnels	Février 2017
▪ Préparation du règlement d'emprunt spécifique pour la rue de Courchevel	Janvier-Mars 2017
▪ Plans et devis	Février-Mai 2017
▪ Demande d'autorisation au MDDELCC	Avril-Juillet 2017
▪ Appel d'offres de travaux	Mai-Juin 2017
▪ Attribution du contrat de travaux	Juin 2017
▪ Approbation du MAMOT du règlement d'emprunt spécifique pour la rue de Courchevel	Juillet 2017
▪ Réalisation des travaux	Août-Octobre 2017 Avril-Septembre 2018

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
Total des honoraires professionnels: 478 984,19 \$ taxes nettes incluses				

LOT 1 : Construction de la Rue de la Vanoise

Honoraires professionnels		97 186\$		
Étude environnementale de site		12 000\$		
phase II et étude géotechnique				
Imprévus reliés au projet		17 000\$		
Total (avant taxes)		<u>126 186\$</u>		
Taxes nettes (4,9875%)		6 295\$		
Total (taxes nettes incluses)		<u>132 480\$</u>		
Total arrondi		132 500\$		

Montant arrondi financé : 132 500\$

Financement déjà autorisé : (132 500\$)
à même le règlement d'emprunt spécifique RV-2015-15-24

LOT 2 : Prolongement de la rue de Courchevel

Honoraires professionnels		164 641\$		
Étude environnementale de site		12 000\$		
phase II et étude géotechnique				
Imprévus reliés au projet		20 000\$		
Total (avant taxes)		<u>196 641\$</u>		
Taxes nettes (4,9875%)		9 807\$		
Total (taxes nettes incluses)		<u>206 449\$</u>		
Total arrondi		206 500\$		

Montant arrondi à financer : 206 500\$

Financement déjà autorisé : (240 500\$)
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté
À venir le futur règlement d'emprunt spécifique

Réduction du financement (34 000)\$

LOT 3 : Construction de la place publique

Honoraires professionnels	87 000\$	107 404\$
Étude environnementale de site	6 000\$	
phase II, étude géotechnique		
Imprévus reliés au projet	2 000\$	13 000\$
Total (avant taxes)	<u>95 000\$</u>	<u>120 404\$</u>
Taxes nettes (4,9875%)	4 738\$	6 005\$
Total (taxes nettes incluses)	<u>99 738\$</u>	<u>126 409\$</u>
Total arrondi	100 000\$	126 500\$

Montant arrondi à financer : 226 500\$

Financement déjà autorisé : 265 500\$
Règlement d'emprunt RV-2015-14-06 (Omnibus 15 ans)

Réduction du financement (39 000)\$

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires :

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. CV-2016-20-96 Poste budgétaire : 22-320-07-411, 22-413-03-411, 22-415-02-411, extra comptable 6310-00 / LOT 2 : Prolongement de la rue de Courchevel
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-2015-15-24, Extra-comptable 1524-00, Poste budgétaire : 22-320-07-411, 22-413-03-411, 22-415-02-411 / LOT 1 : Construction de la Rue de la Vanoise
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-, extra comptable, Poste budgétaire : solde disponible :
 - Règlement « Omnibus » RV-2015-14-06, résolution CE-2016-16-20, extra comptable 1406-23 LOT 3 : Construction de la place publique
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____
- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : RES-10326 Montants 2017 1 388 000 \$
RES-10340 1 400 000 \$
BDP-00013 100 000 \$ 2018 2019 1 500 000 \$

PTI 2017-2018-2019 - Adopté le 30 novembre 2016								
No_Projet	Titre du projet	Prévision des Investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2017	Financement Ville Autre 2017	Subvention 2017	Autres sources 2017
		2017	2018	2019				
RES-10326	Aménagement de la rue de la Vanoise	1388	0	0	427	0	0	961
RES-10340	Prolongement de la rue de Courchevel phase II	1400	0	0	500	0	0	900
BDP-00013	Aménagement d'une place publique - Carrefour St-Romuald	100	1500	0	100	0	0	0

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable d'activité budgétaire :

FPD : INF-GEN-2016-162 Date : 12/12/2016
Signé : Sami Doucet

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 13 février 2017
Conseil de la Ville du 13 février 2017

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Soléna Jabbour	13/02/2017	Requérante
René Vachon, conseiller en finances	13/02/2017	Validation volet financement

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

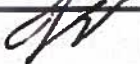
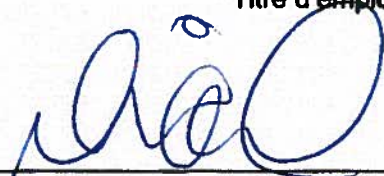
- D'autoriser le contrat, dans le cadre du projet « Services professionnels en ingénierie pour la construction de la rue de la Vanoise, le prolongement de la rue de Courchevel et la construction d'une place publique », à la compagnie Stantec Experts-conseils Itée, 1984, 5^e rue, bureau 240, Lévis (Québec), G6W 5M6, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 456 229,73 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission en date du 2 février 2017, à l'addenda 5 en date du 25 janvier 2017, à l'addenda 4 en date du 24 janvier 2017, à l'addenda 3 en date du 24 janvier 2017, à l'addenda 2 en date du 23 janvier 2017, à l'addenda 1 en date du 17 janvier 2017 et au devis en date du 4 janvier 2017 ;
- D'autoriser la firme « Stantec Experts-conseils Itée » à présenter et obtenir toutes les autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour les travaux de construction de la rue de la Vanoise, de prolongement de la rue de Courchevel et de construction d'une place publique ;
- De s'engager auprès du MDDELCC à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet ;
- De confirmer l'engagement de la Ville envers le MDDELCC à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée ;
- De modifier la CV-2016-20-96 «Financement de la dépense relative au prolongement de la rue de Courchevel (secteur Saint-Romuald)», en remplaçant le montant de 240 500\$ par 206 500\$.

Il est recommandé au comité exécutif :

- De modifier la CE-2016-16-20 «Financement de la dépense relative aux services professionnels requis pour la préparation des plans et devis et de surveillance des travaux du projet de construction de la rue de la Vanoise, d'une place publique et de prolongement de la rue Courchevel (secteur Saint-Romuald)», en remplaçant le montant de 265 500\$ par 226 500\$;
- D'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder à l'appel d'offres public des travaux pour les travaux de construction de la rue de la Vanoise, du prolongement de la rue de Courchevel et de la place publique.

Liste des pièces jointes : Tableau des résultats de l'appel d'offres

Approvisionneur : Pauline Demeule

Préparé par : François Émond 		Titre d'emploi : Coordonnateur			
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur					
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi		Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi		Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :					
Signature de la Direction : 			Date : 13 / 02 / 2017		

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2017 02 13

RÉSULTATS : APPEL D'OFFRES N° 2017-55-03

Services professionnels en ingénierie pour la construction de la rue de la Vanolse, le prolongement de la rue de Courcheval et la construction d'une place publique

	Aecom consultants Inc.	Apex Experts Conseils Inc.	Ctma+ s.e.n.c.	SNC Lavalin Inc.	Stanec Experts conseils llée	Tetra Tech QI Inc.	WSP Canada Inc.			
POINTAGE INTÉRIEURE :	74,47	68,15	78,91	76,40	60,30	70,02	70,90			
Les enveloppes de prix des offres dont le pointage intermédiaire est de moins de 70 sont retournées au prestataire de services. SANS AVOIR ÉTÉ OUVERTES										
POINTAGE FINAL (1):										
Prix soumis pour les offres ayant un pointage intermédiaire d'au moins 70	542 567,54 \$		498 000,00 \$	508 881,79 \$	456 229,73 \$	594 365,96 \$	548 521,40 \$			
Pointage final : (Pointage intermédiaire + 50) x 10 000 / Prix	2,29		2,59	2,45	2,86	2,05	2,21			
Rank de chaque soumissionnaire	4		2	3	1	5	6			

(1) Le conseil ne peut accorder le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final. (Loi sur les cités et villes, article 573.1.0.1.1).